



REGLEMENT

FESTIVAL FOOT U13 et des CHALLENGES D2 et D3

(Phase qualificative du 2 au 16 mars 2019)

Journées de report le 23 et 30 mars



1 - Les équipes ont été réparties en plateaux comprenant 3 ou 4 équipes. Les équipes disputant une compétition de district catégorie U13G doivent participer au Festival.

2 - Chaque équipe participera à la jonglerie et à deux ou trois rencontres définies selon l'ordre ci-dessous.

3 - Chaque équipe peut aligner 12 joueurs titulaires d'une licence FFF dans le respect des règles en vigueur pour le critérium U13. Lors de ces 3 journées, d'une journée à l'autre, 2 joueurs maximum ayant joué au niveau supérieur la journée précédente peuvent jouer dans l'équipe. Une équipe qui ne respecte pas ce point de règlement ne pourra se qualifier pour la phase départementale du Festival Foot U13 ou le rassemblement départemental du Challenge.

La présence des licences est obligatoire.

Toute équipe absente lors d'un tour éliminatoire et qui n'aurait pas fait parvenir notification de son absence au moins 7 jours avant le jour de la manifestation se verra pénalisée d'une amende de **16€**.

4 - Protocole du Fair-Play :

AVANT LA RENCONTRE

L'arbitre désigné pour la rencontre ainsi que les assistants viennent au centre du terrain face aux zones techniques.

Après s'être mis en ligne, joueurs, éducateurs, officiels se saluent mutuellement.

Equipe A et ses éducateurs saluent les arbitres, l'équipe B et ses éducateurs.

Equipe B et ses éducateurs saluent les arbitres.

APRES LA RENCONTRE

L'ensemble des acteurs se retrouve et se serre une nouvelle fois la main.

Dirigeants, éducateurs, responsables d'équipes, faites appliquer cette règle et vous serez les premiers récompensés dans l'esprit, l'image que vous dégagerez.

5 - **Qualifications :**

Les équipes sont réparties en poule de **15 à 20 équipes**.

Elles disputeront 3 journées, sans élimination, organisées par plateaux réunissant 3 ou 4 équipes.

Chaque équipe participera à 2 ou 3 rencontres ainsi qu'à la jonglerie lors de chacune des 3 journées.

Chaque journée permettra d'acquérir des points.

Festival Foot U13 : les 16 équipes sur l'ensemble des groupes ayant le plus de points participeront à la phase départementale le samedi 6 avril 2019.

Challenge D1- DS : les 12 meilleures équipes de DS à partir de la 17^{ème} place ainsi que les 12 meilleures équipes de D1 à partir de la 17^{ème} place participeront à un rassemblement de fin de saison le dimanche 16 juin 2019.

Les Challenges D2 et D3 : les 24 équipes sur l'ensemble des groupes ayant le plus de points participeront au rassemblement Challenge le dimanche 16 juin 2019.

Une seule équipe par club pourra participer à la phase départementale du Festival Foot U13. Si plusieurs équipes d'un même club et du même niveau sont qualifiables, celle qui aura le meilleur rang sera qualifiée.

6 - **Lois du jeu :**

Utilisation du règlement officiel du Football à 8 du critérium U13 concernant les matches éducatifs (sauf sur la durée des matches).

7 - **Durée des rencontres :**

U13 : sous-groupes de 4 : 1 seul temps de jeu de 20 minutes.

sous-groupes de 3 : 1 seul temps de jeu de 25 minutes.

8 - **Déroulement de la journée :**

Les équipes ont été numérotées de A à D

Les rencontres se dérouleront selon l'ordre établi ci-dessous.

9 - **Ordre des rencontres et horaires :**

| SOUS GROUPES DE 4 EQUIPES | | | SOUS GROUPES DE 3 EQUIPES | |
|---------------------------|----------------------|-----------|---------------------------|--------------------|
| 10h00 | Accueil | | 10h00 | Accueil |
| 10h20 | Jonglerie A-B et C-D | | 10h20 | Jonglerie A-B-C |
| | Terrain A | Terrain B | | Terrain A |
| 10h45 | A x B | C x D | 10h45 | A x B |
| 11h10 | A x C | B x D | 11h15 | A x C |
| 11h35 | A x D | B x C | 11h45 | B x C |
| 12h | Fin des rencontres | | 12h10 | Fin des rencontres |

En cas d'absence d'une équipe dans un sous-groupe de 4, l'organisation devient celle d'un sous-groupe de 3.
En cas d'absence d'une équipe dans un sous-groupe de 3, les 2 équipes restantes réalisent une rencontre de 2 x 30 minutes.

10 – Attribution des points pour les matches :

| SOUS GROUPES DE 4 EQUIPES | | SOUS GROUPES DE 3 EQUIPES | | RENCONTRE DE 2 x 30 MINUTES | |
|---------------------------|---|---------------------------|---|-----------------------------|----|
| MATCH GAGNE | 4 | MATCH GAGNE | 6 | MATCH GAGNE | 12 |
| MATCH NUL | 2 | MATCH NUL | 3 | MATCH NUL | 6 |
| MATCH PERDU | 1 | MATCH PERDU | 2 | MATCH PERDU | 3 |
| EQUIPE ABSENTE | 0 | EQUIPE ABSENTE | 0 | EQUIPE ABSENTE | 0 |

11 – Jonglerie :

Toutes les équipes participent à la séance de jonglerie.

Celle-ci sera organisée avant la première rencontre de chaque équipe. Le défi jonglage est organisé entre les équipes s'opposant lors du 1^{er} match.

Le cumul des scores des 8 joueurs ayant le meilleur total « pied droit + pied gauche + tête » permet l'obtention de points.

L'objectif est de réaliser un maximum de jonglage par essai dans un temps de 3 mns (2 mns aux pieds, 1 mn de la tête)
Le maximum de contacts comptabilisés est différent en fonction des compétitions.

Organisation de la jonglerie :

Chacune des 2 équipes est accompagnée d'un dirigeant qui aura en charge les ballons et la feuille de scores.

Tous les joueurs d'une équipe jonglent en même temps (prévoir un nombre suffisant de ballons).

Les joueurs des 2 équipes se défilent par numéro : le numéro 1 de l'équipe A contre le numéro 1 de l'équipe B.

Le responsable siffle le début de l'épreuve. C'est parti pour 3 minutes.

Le départ du ballon se fait au sol, le joueur monte le ballon avec ses pieds. Chaque joueur compte les contacts du pied de son opposant et mémorise le meilleur score obtenu. Si le ballon touche une autre partie du corps que le pied, le jongleur recommence et le compteur redémarre à 0. Il n'y a pas de limite de nombre d'essais.

Le responsable indique qu'il reste 2 minutes.

Le jongleur gère le temps pour améliorer ses scores (du pied).

Le responsable indique qu'il reste 1 minute et donc qu'il faut jongler de la tête.

Au départ, le ballon est dans les mains du jongleur. Chaque joueur compte les contacts de la tête de son opposant et mémorise le meilleur score obtenu. Si le ballon touche une autre partie du corps que la tête, le jongleur recommence et le compteur redémarre à 0. Il n'y a pas de limite de nombre d'essais.

Le responsable indique que le temps est écoulé, puis il se déplace pour collecter les résultats. Les enfants restent à leur place.

Puis on inverse les rôles, et c'est reparti pour 3 minutes.

Si le nombre de joueurs dans chaque équipe n'est pas égal, les joueurs qui restent seuls jonglent sous la surveillance du dirigeant adverse.

12 – Attribution des points pour la jonglerie :

L'attribution de points se fera de la façon suivante en prenant en compte le cumul (pieds et têtes) des 8 meilleurs résultats :

| | 1 point | 2 points | 3 points | 4 points | 5 points |
|---------------------------------|---------|----------|----------|----------|----------|
| Festival Foot U13 (50/50/50) | >400 | >500 | >600 | >700 | >800 |
| Challenge D2 (30/30/20) | >200 | >300 | >350 | >400 | >500 |
| Challenge D3 (20/20/10) | >150 | >175 | >200 | >250 | >300 |

13 – Classement :

Le classement sera effectué par l'addition des points obtenus grâce aux matches et à la jonglerie au cours des 3 journées
En cas d'égalité de points les critères suivants seront appliqués :

* une équipe 1 sera privilégiée par rapport à une équipe 2 et une équipe 2 par rapport à une équipe 3, et ainsi de suite ...

* l'équipe ayant un meilleur résultat à la jonglerie sera privilégiée (somme des 3 journées).

14 – Arbitrage :

Un responsable de l'arbitrage sera désigné par le club recevant.

Il devra veiller à la neutralité des arbitres pour chaque rencontre.

15 – Intempéries ou impossibilité d'accueillir le plateau par le club recevant :

Dans le cas d'intempéries ou d'impossibilité d'accueillir le plateau, le club recevant est responsable d'organiser la journée de remplacement selon les disponibilités du planning ou de transférer l'organisation du plateau vers l'une des autres équipes du rassemblement.

16 – Retour des documents au District :

Le club recevant a la responsabilité de transmettre au District la feuille de match et **les feuilles de jonglerie** selon la procédure mise en place pour la saison 2018-2019.